

Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

AOÛT 2022

À LA UNE



INFO-LOISIRS AUTOMNE

PROGRAMMATION - INSCRIPTION
DÉTAILS PAGES 17 À 21



- 03 MOT DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 04 UPA - PORTES OUVERTES - FERME BELVAL
- 05 RÉSUMÉS DES PROCÈS-VERBAUX
- 12 AVIS PUBLICS
- 12 TAXES - 3^E VERSEMENT
- 12 UN HÉLÉNOIS AUX JEUX DU QUÉBEC
- 14 SENSIBILISATION FEUX DE BROUSSAILLES
- 17 INFO-LOISIRS
- 21 LOISIRS - MEMBRES RECHERCHÉS
- 22 EXPO-CHAMPS - 23^E ÉDITION
- 23 MARCHÉ DE NOËL - RECRUTEMENT
- 23 COLLECTE RDD
- 24 VIDANGE INSTALLATIONS SEPTIQUES

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com

Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot Loisirs Sainte-Hélène

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Lundi 5 septembre (Fête du Travail)

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à mun@sainte-helenedebagot.com

421, 4^e ave, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
www.sainte-helenedebagot.com

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE
RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297



CONSEILLÈRE #1
HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024



CONSEILLER #2
MARTIN DOUCET
450 502-0457



CONSEILLER #3
ROBERT CHEVRIER
450 502-4411



CONSEILLER #4
PIERRE PARÉ
450 278-2327



CONSEILLER #5
MICHEL DAIGLE
450 230-2230



CONSEILLER #6
DANIEL PLANTE
819 388-0036

**PERSONNEL
MUNICIPAL**

450 791-2455

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI

MICHELINE MARTEL | Directrice générale
Poste 2240 • dg@sainte-helenedebagot.com

SYLVIE VANASSE | Directrice générale adjointe
Poste 2250 • adj@sainte-helenedebagot.com

MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative
Poste 0 • mun@sainte-helenedebagot.com

BRIGITTE GENDRON | Technicienne administrative
Poste 2340 • info@sainte-helenedebagot.com

LUC GÉLINAS | Directeur des travaux publics
Poste 2260 • travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies
incendie@sainte-helenedebagot.com

OLIVIA BOURQUE | Coordinatrice en loisirs
Poste 2310 • loisir@sainte-helenedebagot.com

RAYMOND LESSARD | Officier municipal en bâtiment
Poste 2230 • inspecteur@sainte-helenedebagot.com
Horaire : MARDI : 8h00 à 11h00 | JEUDI : 8h00 à 11h00



**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 250-2481

La municipalité VOUS INFORME



Mot du MAIRE

Réjean Rajotte
Maire

Bonjour chers citoyennes et citoyens,

Je souhaite de belles vacances à ceux qui les débutent, en espérant que ceux pour qui c'est terminé, vous avez pu en profiter au maximum. Soyez prudent sur les routes et dans les plans d'eau, il y a beaucoup de noyades et d'accidents cette année et la vie est si précieuse.

Une belle activité aura lieu dans la Municipalité et est organisée et tenue par la ferme Belval en collaboration avec l'UPA. C'est marquant d'avoir une ferme de chez nous à l'honneur pour la journée portes ouvertes avec l'UPA. Les trois générations de la famille Belval travaillent très fort pour que ce soit un moment inoubliable pour les visiteurs. L'activité aura lieu le 11 septembre prochain de 10 h à 14 h, au 246, 2^e Rang à Sainte-Hélène-de-Bagot.

Je profite également de l'occasion pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à notre relève, tous nos petits hélénois et hélénoises. Chaque nouvelle chose apprise nous emporte vers notre destin.

Belle et bonne fin d'été à vous tous.

La prochaine séance du conseil sera tenue le 6 septembre 2022, au 421, 4^e avenue.

AVIS PUBLIC

- ➔ Pour consulter les Avis publics :
- ➔ 421, 4^e avenue (bureau municipal)
- ➔ 425, 6^e avenue (chalet des loisirs)

www.sainte-helenedebagot.com
(onglet AVIS PUBLIC)



Mot de la DIRECTRICE GÉNÉRALE

Micheline Martel, OMA
Directrice générale
et greffière-trésorière

Hélénois et Hélénoises,

Cet été, la température a été optimale pour recommencer plusieurs activités. C'est un grand plaisir de voir les infrastructures de la Municipalité être utilisées pour le bonheur de tous. La Municipalité procédera à l'installation d'une toilette au parc des Plante d'ici l'automne, ce qui facilitera la planification des actions sur place que ce soit le parcours actif, les jeux pour enfants ou profiter de cet espace pour se détendre.

Je tiens à rappeler que l'aide de chacun est nécessaire pour maintenir la propreté et le respect des infrastructures. Il est important de préserver les biens et de ne pas les briser, car ils sont au bénéfice de tous. Soyons fiers de notre Municipalité!

Un rappel important, plusieurs informations sont diffusées chaque mois par Facebook: Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot, ainsi que par l'infolettre dont vous devez vous abonner par le biais de notre site Internet : <https://www.sainte-helenedebagot.com/> La publication du Bagotier est mensuelle à raison de 10 fois par an, donc il ne peut contenir toutes les informations.



Au dernier Bagotier, je vous communiquais de l'information sur le déploiement de la **Fibre optique** pour les zones non desservies. J'ai reçu des nouvelles uniquement de la compagnie Cooptel ce mois-ci. Il est précisé qu'il y a et aura différents travaux d'ici la connexion et que l'allumage du réseau est repoussé pour septembre-octobre 2022.

Plusieurs interventions sur les routes sont en cours ou à faire sur notre territoire au courant des prochains mois :

- Du côté du MTQ, la poursuite des travaux de pavage sur l'autoroute 20 entre Saint-Liboire et Sainte-Hélène et la bretelle du 2^e Rang sont en cours. Il restera sans date déterminée les travaux sur le viaduc de l'autoroute au dessus et en dessous de la rue Principale ainsi qu'une réparation au ponceau dans le 4^e Rang.
- Pour la Municipalité, concernant les routes, il y aura les travaux sur le chemin Richard début ou mi-septembre et également du resurfaçage sur le rang Saint-Augustin et la jonction du chemin Brouillard.

Le beau temps est encore présent. Bon ressourcement.

LE RETOUR DES PORTES OUVERTES DE L'UPA   SAINTE-H L NE

Le dimanche 11 septembre, les citoyens de la grande r gion de Saint-Hyacinthe sont invit s   participer aux **Portes ouvertes Mangeons local 2022**. Laissez-vous charmer par le mode de vie agricole en vous rendant   la ferme Jean-Claude et Gaby Belval, situ e au 246, 2  Rang   Sainte-H l ne-de-Bagot.

Gabrielle Lacharit , Jean-Claude et St phane Belval, ainsi que leur rel ve form e de Laurie, Audrey et Micha l, sont les propri taires de cette ferme laiti re de 4  g n ration.

Fond e en 1956 par leur arri re-grand-p re, Armand Belval, la ferme laiti re de 140 t tes a bien  volu  au fil du temps. Depuis f vrier 2022, ils l'ont agrandie et se sont munis d'un syst me   stabilisation libre pour 70 vaches (deux robots de traite).

De plus, ils cultivent 312 hectares en ma s-grain, ma s ensilage, soya et prairie. Le souci du bien- tre animal et une am lioration constante des techniques de r gie et des performances de ses troupeaux sont pour la famille Belval des priorit s pour l'avenir de l'entreprise.

Au programme : foodtruck *Les Sueurs chaudes*, visite de la ferme laiti re, rencontres avec des experts du milieu agricole, d gustations de produits locaux, animation pour les enfants : Kiro Le Clown, Chouette   voir, animation 3D et bien d'autres surprises vous attendent.

En raison de la situation sanitaire incertaine et afin que tous vivent une belle exp rience, les participants sont invit s   r server leur place en consultant le calendrier des activit s disponible sur l'application **Mangeons local**. Deux plages horaires sont possibles : de 10 h   13 h et de 13 h   16 h. Pour s'inscrire, cliquez sur le lien suivant : <https://mangeonslocal.upa.qc.ca/event/99>

« Derri re chaque produit qu b cois se cache une famille d vou e   respecter les plus hauts standards de qualit . Le 11 septembre prochain, venez d couvrir l'entreprise laiti re de la famille Belval qui a su s'adapter aux nouvelles technologies et mettre de l'avant les id es novatrices de leur rel ve. C'est un rendez-vous   ne pas manquer ! », mentionne Cindy Beaudry, pr sidente du syndicat de l'UPA des Maskoutains Nord-Est.



4 g n rations



La rel ve Laurie, Audrey et Micha l



Le conseil municipal a pris la décision de modifier des aspects du Bagotier, dont notamment de faire des résumés de certaines décisions en suivi des séances du conseil, au lieu de mettre l'entièreté des procès-verbaux, et ce, dans le but d'alléger la lecture et de la rendre plus agréable. Nous intégrons l'ordre du jour de la séance, donc si un sujet vous intéresse, mais qu'il n'est pas dans les résumés, n'hésitez pas à consulter le procès-verbal dans son intégralité, disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité et si un citoyen n'a pas accès à Internet, il pourra en demander un exemplaire papier.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

5 JUILLET 2022

Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 5 juillet 2022, à 19 h 30, à laquelle séance étaient présents le maire, monsieur Réjean Rajotte, ainsi que madame la conseillère, Hélène Dufault et messieurs les conseillers Martin Doucet, Robert Chevrier, Pierre Paré, Michel Daigle et Daniel Plante, ainsi que madame Sylvie Vanasse, directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.2	Usine d'épuration – Laboratoire – Ratification;
1.2	Période de questions;	5.3	MAMH – Bilan 2021 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable – Prendre acte;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2.1	Ordre du jour – Adoption;	6.1	Nature Québec – Refuges en santé – Prendre acte;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	7.1	Dérogation mineure – Lot 1 956 482 – Approbation;
2.4	États comparatifs – Dépôts;	7.2	Dérogation mineure – Lot 1 956 538 – Approbation;
2.5	Politique des conditions de travail – Adoption;	7.3	Dérogation mineure – Lot 5 578 840 – Approbation;
2.6	Règlement numéro 590-2022 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés remplaçant et abrogeant le règlement numéro 523-2018 – Adoption;	8	TRAVAUX PUBLICS
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE	8.1	Parc des Plante – Remplacement d'arbres morts – Approbation;
4	TRANSPORT	8.2	Énergir – Subvention – Prendre acte;
4.1	Semaine de la sécurité ferroviaire – Proclamation;	8.3	MTQ – Subvention PAVL – PPA-CE – Prendre acte;
4.2	Programme d'aide à la voirie locale AIRRL – Volet redressement et accélération – Ponceau et resurfaçage St-Augustin – Autorisation;	9	LOISIRS ET CULTURE
4.3	MRC des Maskoutains – Transport collectif régional – Demande de maintien du service actuel de transport en commun – Approbation;	10	AFFAIRES DIVERSES
5	HYGIÈNE DU MILIEU	10.1	SADC – Bilan 2021-2022 – Prendre Acte;
		11	PÉRIODE DE QUESTIONS
		12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 Politique des conditions de travail – Adoption

Lors de l'étude du budget 2022, les membres du conseil ont pris la décision de ne plus traiter les employés individuellement par contrat de travail, mais plutôt par une Politique des conditions de travail, afin d'assurer une équité pour tous.

La directrice générale avait été mandaté pour préparer le dossier des conditions de travail pour l'ensemble des employés. Un comité d'analyse des conditions de travail constitué de messieurs Réjean Rajotte, Michel Daigle et Robert Chevrier a été formé pour en faire l'évaluation et leurs recommandations.

La Politique des conditions de travail comprend les sections suivantes : les conditions de travail, la rémunération, les échelles salariales, les dispositions à caractère social, les dispositions sur l'alcool, les drogues et le cannabis en milieu de travail, l'utilisation du système informatique, le harcèlement psychologique et sexuel, l'adhésion à une corporation professionnelle ou une association, le traitement des demandes d'accommodement religieux, la santé-sécurité au travail, les codes d'éthique et de déontologie pour les élus et pour les employés et le remboursement des frais.

Le conseil a pris la décision :

D'ADOPTER les conditions de travail pour les employés à temps plein et à temps partiel, tel que libellé à la Politique des conditions de travail soumises au conseil; et

D'APPROUVER que la directrice générale et greffière-trésorière, employée de la Municipalité, soit éligible aux conditions de travail à l'exception de la grille salariale et des vacances, lesquelles sont traitées annuellement par voie de résolution; et

DE CONFIRMER que l'officier municipal en bâtiment, monsieur Raymond Lessard, est travailleur autonome et que dans cette situation particulière, une entente de service est signée entre le travailleur et la Municipalité et qu'il est exclu des conditions de travail de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot; et

DE DÉCRÉTER qu'aucun contrat de travail avec les employés n'est en vigueur actuellement et qu'au moment de l'adoption des présentes conditions, tous les contrats précédents seront nuls et non avenue; et

DE DÉCRÉTER que toutes politiques ou règles d'application mises en place au cours des années seront, par l'adoption de la présente Politique des conditions de travail, nulles et non avenue; et

D'APPROUVER les grilles salariales applicables pour 2022, avec une progression sur 12 échelons, à raison de 2,5 % par année et admissibles à l'indexation annuelle; et

DE CONFIRMER l'évaluation des employés pour l'application de leur situation à savoir quel échelon est applicable pour l'année 2022; et

D'APPROUVER, en plus de l'indexation accordée en début d'année et la régularisation de la grille salariale, un ajout de 2 % d'indexation supplémentaire, laquelle indexation a été ajoutée aux grilles révisées et jointes à la Politique des conditions de travail; et

D'APPROUVER que la Politique des conditions de travail de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot pour les employés admissibles soit rétroactive au 1er janvier 2022.

2.6 Règlement numéro 590-2022 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés remplaçant et abrogeant le règlement numéro 523-2018 – Adoption

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)*, sanctionnée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

La *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*, communément appelée le « PL 49 » et sanctionnée le 5 novembre 2021, exige l'ajout d'une règle relative à la réception d'un don ou avantage par un employé.

Conformément à l'article 18 de la LEDMM, toute décision relative à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est prise par un règlement;

Suite à l'avis de motion donné le 7 juin 2022 et l'adoption du projet de Règlement à cette même date, à la consultation auprès des employés selon les délais requis, le conseil a adopté le Règlement numéro 590-2022 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés remplaçant et abrogeant le Règlement numéro 523-2018.

4.1 Semaine de la sécurité ferroviaire – Proclamation

La Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu du 19 au 25 septembre 2022 et il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire. Ceux-ci demandaient l'appui de la Municipalité pour les efforts soutenus déployés par l'organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités.

Le conseil a proclamé la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

4.2 Programme d'aide à la voirie locale AIRRL – Volet redressement et accélération – Ponceau et resurfaçage St-Augustin – Autorisation

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière pour le remplacement d'un ponceau et du resurfaçage au Rang Saint-Augustin au cours de l'année 2023, par le biais du programme Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports du Québec.

4.3 MRC des Maskoutains – Transport collectif régional – Demande de maintien du service actuel de transport en commun – Approbation

À la suite d'une demande d'appui d'une Municipalité, le conseil a énoncé sa vision sur le transport collectif régional.

Le conseil demande à la MRC des Maskoutains de maintenir le service actuel du transport collectif régional, incluant les routes garanties du matin, de fin d'après-midi et de demi journée la semaine, ainsi que de poursuivre les ratios de rentabilité pour les routes du soir et de fin de semaine, de manière à éviter des hausses substantielles en transport collectif régional.

5.2 Usine d'épuration – Laboratoire – Ratification

Les travaux de construction de la nouvelle usine d'épuration des eaux usées de type réacteur biologique séquentiel requiert les services d'un laboratoire pour exercer un contrôle qualitatif des matériaux. Suite à des demandes de prix, le conseil a ratifié le mandat de contrôle qualitatif des matériaux au chantier à l'entreprise Les Laboratoires de la Montérégie inc., au montant de 22 091,30 \$ avant les taxes applicables.

7.1 Dérogation mineure – Lot 1 956 482 – Approbation

Le conseil a accordé une dérogation mineure pour le calcul des distances séparatrices relatives aux unités d'élevage, pour permettre, sur le lot 1 956 482 où est situé le 385, 3^e Rang, à Sainte-Hélène-de-Bagot, une distance séparatrice d'un rayon de 126,0 mètres incluant la résidence située au 369, 3^e Rang à l'intérieur de ce rayon.

Cette demande est accompagnée d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, elle respecte le règlement de zonage et aucun préjudice n'est causé au principal voisin immédiat.

7.2 Dérogation mineure – Lot 1 956 538 – Approbation

Le conseil a accordé une dérogation mineure afin de permettre de réduire la marge latérale des bâtiments accessoires à 1,0 mètre au lot 1 956 538, au 683, rang Saint-Augustin.

La demande vise à permettre la construction d'un bâtiment accessoire et l'agrandissement d'un deuxième bâtiment accessoire à une marge latérale inférieure à celle exigée au règlement de zonage 307-2006. La construction d'un nouveau garage représente une amélioration et la superficie du terrain le permet, l'usage est conforme au règlement de zonage et aucun préjudice n'est occasionné aux voisins immédiats.

7.3 Dérogation mineure – Lot 5 578 840 – Approbation

Le conseil a accordé une dérogation afin de permettre d'élargir l'entrée charretière à 18,5 mètres (60'7") sur le lot 5 578 840, situé au 810, rue Paul-Lussier à Sainte-Hélène-de-Bagot.

La demande est pour permettre une largeur d'entrée charretière plus grande que celle permise au règlement de zonage. Les normes régissant les entrées charretières ont été établies alors que les remorques des véhicules lourds mesuraient 14,63 mètres (48') et étaient munies de deux (2) essieux, alors que la plupart des remorques de véhicules lourds mesurent maintenant 16,15 mètres (53') et sont munies de 3 ou 4 essieux.

Un refus pourrait causer un préjudice au demandeur, puisque ce dernier a déjà accroché son véhicule à deux reprises. La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme et l'usage respecte le règlement de zonage. De plus, aucun préjudice n'est occasionné aux voisins immédiats.

8.1 Parc des Plante – Remplacement d'arbres morts – Approbation

Il y a sept arbres morts au Parc des Plante et il y a lieu de les remplacer. Selon l'éclairage, le type d'écorce, de floraison et de durée de vie, une demande a été faite auprès de Paysagement Lapierre pour son service-conseil et pour obtenir des prix. Il a été conseillé d'installer un arbre Bétula Papyrifera et six (6) érables rouges Crimson King.

Le conseil a approuvé l'achat d'arbres pour le Parc des Plante, tel qu'il appert à la soumission de Paysagement Lapierre, datée du 31 mai 2022, au montant de 1 816 \$, avant les taxes applicables, incluant sept arbres, sept tuteurs et attaches et les frais de livraison, qui seront installés au moment opportun pour la plantation.

8.3 MTQ – Subvention PAVL – PPA-CE – Prendre acte

Le conseil prend acte d'une aide financière maximale de 22 000 \$ accordée pour des travaux de resurfaçage du Rang Saint-Augustin et du Chemin Brouillard dans le cadre du programme pour les projets particuliers d'amélioration (PPA) du ministère des Transports du Québec.

Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 9 août 2022, à 19 h 30, à laquelle séance étaient présents le maire, monsieur Réjean Rajotte, ainsi que madame la conseillère, Hélène Dufault et messieurs les conseillers Robert Chevrier, Pierre Paré, Michel Daigle et Daniel Plante, ainsi que madame Micheline Martel, directrice générale. Était absent monsieur Martin Doucet.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	5.4	Formation traitement des eaux usées – Phase 1 /OW-2 – Inscriptioin;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.5	Hydrogéologue Yves Leblanc – Services professionnels pour étude hydrogéologique – Approbation;
1.2	Période de questions;	5.6	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Demande de prolongation de délai pour l'opération du système temporaire pour l'épuration des eaux usées – Ratification;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2.1	Ordre du jour – Adoption;	6.1	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) – Collaboration – Confirmation;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	6.2	Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton – Budget révisé 2022 – Prendre acte
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2.4	États comparatifs – Dépôts;	7.1	Commission de la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation – Lots numéros 1956 536 et 1 956 538 – Appui;
2.5	RH – Charles Gaucher – Fin de probation – Approbation;	7.2	MRC des Maskoutains – Mise en valeur du territoire – Projet « Une MRC... 17 histoires » – Création d'un comité local – Approbation;
2.6	PRABAM – Mise aux normes de la caserne – Approbation du projet et demande de soumission en architecture;	8	TRAVAUX PUBLICS
2.7	PRACIM – Garage municipal – Architecte pour évaluation budgétaire et plan préliminaire pour demande de subvention en 2023;	8.1	Parc des Plante – Toilette – Approbation;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE	8.2	FDL Plomberie et services – Changement de la ligne de chlore – Autorisation;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	8.3	Pompe – Acquisition;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	9	LOISIRS ET CULTURE
3.3	Sûreté du Québec – Rapport annuel d'activités 2021-2022 – Prendre acte;	9.1	Camp de jour – Enfant ayant des besoins particuliers – Demande d'aide financière – Décision;
3.4	Croix-Rouge – Entente de service aux sinistrés – Amendement de prolongation – Approbation;	9.2	Camps de jour – Problématique de desserte pour les enfants à besoins particuliers – Demande de collaboration et de participation financière en aide aux Municipalités – Appui;
3.5	RH – Démission Alexandre Daviau – Prendre acte;	10	AFFAIRES DIVERSES
3.6	MSP – Rapport de déclaration des incendies DSI-2003 – Prendre acte;	11	PÉRIODE DE QUESTIONS
4	TRANSPORT	12	CLÔTURE DE LA SÉANCE
4.1	Travaux de pavage Saint-Augustin et Brouillard – Octroi;		
5	HYGIÈNE DU MILIEU		
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);		
5.2	Conduite 5 ^e Avenue – Entreprises Michaudville – Demande d'ajustement du prix par des frais supplémentaires – Décision;		
5.3	Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Approbation;		

2.5 RH – Charles Gaucher – Fin de probation – Approbation

Le conseil a confirmé, à la suite de sa période de probation de 3 mois, la permanence de monsieur Charles Gaucher au poste de journalier aux travaux publics à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

2.6 PRABAM – Mise aux normes de la caserne – Approbation du projet et demande de soumission en architecture

Le conseil a autorisé la directrice générale à préparer un devis pour demander des soumissions auprès de fournisseurs de services professionnels en architecture, pour la préparation de plans et devis, avec une option de surveillance des travaux, dans le cadre de la construction de douches à la caserne pour le service incendie, afin de rendre le bâtiment aux normes et permettre aux pompiers suite à un combat au feu de pouvoir enlever toute toxicité à leur retour à la caserne.

Également, de consentir à l'utilisation de la subvention du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour le paiement des frais admissibles pour ce projet.

2.7 PRACIM – Garage municipal – Architecte pour évaluation budgétaire et plan préliminaire pour demande de subvention en 2023

D'AUTORISER la directrice générale à préparer un devis pour demander des soumissions auprès de fournisseurs de services professionnels pour la préparation de plans et devis préliminaires et d'une évaluation financière du projet, et ce, afin de procéder à une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM pour la construction d'un bâtiment municipal dans la cour des loisirs, aux fins d'y avoir un espace garage et un espace entrepôt.

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé les achats pour le service incendie, soit 2 unités de 5 gallons de mousse F500, au prix unitaire de 239 \$, ainsi que 5 dossards de sécurité de couleur différente pour un total de 200 \$, le tout avant les taxes applicables.

Également, le service incendie a acquis et installé un drapeau et la tige d'attachement, acheté aux frais des pompiers;

3.4 Croix-Rouge – Entente de service aux sinistrés – Amendement de prolongation – Approbation

Le conseil a approuvé un amendement à l'entente de service aux sinistrés, pour une prolongation d'une année, soit pour la période de novembre 2022 à octobre 2023, à intervenir entre la Croix-Rouge et la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et a autorisé le paiement de sa contribution, au montant de 297 \$.

3.5 RH – Démission Alexandre Daviau – Prendre acte

Les membres du conseil ont pris acte de la démission de monsieur Alexandre Daviau au sein du service incendie de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et le remercie de son implication en leur nom, ainsi qu'au nom des citoyens.

4.1 Travaux de pavage Saint-Augustin et Brouillard – Octroi

Tenant compte du devis publié sur SEAO pour des travaux de pavage du rang Saint-Augustin et du chemin Brouillard et des soumissions déposées lors de l'ouverture publique, le conseil a octroyé ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Pavage Drummond inc., au montant de 133 722 \$, taxes incluses. Il a également appliqué la clause optionnelle pour la surveillance de chantier au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains.

5.2 Conduite 5^e Avenue – Entreprises Michaudville – Demande d'ajustement du prix par des frais supplémentaires – Décision

Un contrat a été octroyé en juin pour le remplacement d'une conduite d'eau potable sur la 5^e Avenue à Les Entreprises Michaudville inc., au montant de 978 473,58 \$, avant les taxes applicables.

Ce contrat comprenait des montants forfaitaires et des montants unitaires, dont les prix unitaires peuvent varier lors de l'ouverture du sol, selon le nombre d'unité requis et justifié, accepté par le conseil.

Cependant, le conseil a refusé la demande pour des travaux supplémentaires demandés par l'entrepreneur au montant total de 40 643 \$.

5.3 Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Approbation

La Municipalité a enregistré un résultat d'analyse qui était en dépassement de la norme du plomb à l'été 2020 et elle se devait de mettre en place son Plan d'action de la Municipalité à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée.

Le conseil a adopté son plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, et ce, pour une période minimale de 5 ans, tel qu'il appert au Règlement sur la qualité de l'eau potable Q 2, r.40 de la Loi sur la qualité de l'environnement, lequel est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.4 Formation traitement des eaux usées – Phase 1 /OW-2 – Inscription

Le conseil a autorisé l'inscription de monsieur Charles Gaucher à la formation OW 2, en assainissement des eaux usées spécifique pour les opérateurs municipaux, pour l'automne 2022, avec le Cégep de Shawinigan, au montant de 2 950 \$, avant les taxes applicables.

5.5 Hydrogéologue Yves Leblanc – Services professionnels pour étude hydrogéologique – Approbation

La Municipalité désire valider la possibilité d'avoir plus d'une source d'eau potable, pour ce faire, elle a demandé un mandat d'analyse d'un puits, autrefois exploité, qui avait été fermé pour une difficulté de traitement, laquelle avec les nouvelles technologies serait fort probablement réalisable et dont le site de prélèvement était de l'ordre de 90 m³/jour.

Le conseil a octroyé à l'entreprise Richelieu Hydrogéologie inc. le mandat d'étude hydrogéologique pour ce puits, tel qu'il appert à l'offre de services professionnels préparée par monsieur Yves Leblanc, au montant de 15 805 \$ avant les taxes applicables.

5.6 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Demande de prolongation de délai pour l'opération du système temporaire pour l'épuration des eaux usées – Ratification

L'entrepreneur qui est mandaté à la construction de la nouvelle station d'épuration, vit une problématique majeure à l'égard de la difficulté d'approvisionnement pour les équipements de mécanique de procédés, ce qui engendrera un retard sur le délai de livraison de l'usine.

Actuellement, l'autorisation de traitement des eaux usées par le système RBS temporaire par le MELCC est permise jusqu'au 31 décembre 2022.

Le conseil a ratifié la démarche de la directrice générale, par la préparation d'un argumentaire de demande de prolongation du délai pour l'opération du système temporaire de traitement des eaux usées, prévu à l'entente actuelle, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023 et sa transmission en date du 28 juillet 2022 au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

6.1 Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) – Collaboration – Confirmation

Le conseil a confirmé la poursuite de sa collaboration au projet SARCA mobile par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, par le biais de la promotion du service et de prêt de salle ou de locaux si nécessaire. Le projet SARCA mobile est un service aux citoyens pour l'information et l'orientation professionnelle et scolaire qui permet l'analyse du dossier scolaire, l'exploration et la reconnaissance des acquis et le service d'accompagnement.

7.1 Commission de la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) – Demande d'autorisation – Lots numéros 1 956 536 et 1 956 538 – Appui

Le conseil a appuyé la demande déposée à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) par monsieur Pierre-Luc Déry pour lotir et aliéner une superficie d'environ 0,0545 hectare (ha), prise du lot numéro 1 956 536, aux fins d'agrandir le lot numéro 1 956 538. Cette demande vise les lots numéros 1 956 536 et 1 956 538, et n'engendre pas de changement quant au potentiel agricole de l'ensemble du projet. Également ladite demande viendra régulariser l'implantation dérogatoire de deux bâtiments accessoires et est conforme à la réglementation municipale.

7.2 MRC des Maskoutains – Mise en valeur du territoire – Projet « Une MRC... 17 histoires » – Création d'un comité local – Approbation

La MRC des Maskoutains a mis en place le projet de Mise en valeur du territoire, soit « Une MRC... 17 histoires », qui vise à la mise en place de micro-expositions historiques dans chacune des municipalités du territoire.

Un comité local a été nommé pour travailler sur ce projet pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, soit monsieur Réjean Rajotte, maire, madame Hélène Dufault, conseillère, madame Sylvie Vanasse, directrice générale adjointe et deux représentants des citoyens, soit monsieur Denis Bisailon et monsieur Bernard Lajoie.

8.1 Parc des Plante – Toilette – Approbation

À la suite d'une subvention dans le cadre du Fonds de développement rural et d'une demande de plusieurs citoyens, le conseil a autorisé la construction d'une toilette au Parc des Plante qui sera notamment constituée d'un abri gazebo, d'une toilette, d'un évier, d'un abreuvoir et d'une table à langer et qui sera adaptée et offrira les commodités nécessaires pour que les citoyens puissent utiliser le parc à son plein potentiel et y faire des activités en ayant ce service à proximité.

8.2 FDF Plomberie et services – Changement de la ligne de chlore – Autorisation

Suite à un bris à la ligne de chlore à l'usine de traitement de l'eau potable, le conseil a ratifié l'autorisation d'urgence de réparation de la ligne donnée le 3 août 2022 octroyé à la compagnie FDF plomberie et services, au montant de 2 879,60 \$ avant les taxes applicables, incluant le matériel et l'installation.

8.3 Pompe - Acquisition

La Municipalité doit louer à ses frais une pompe pour envoyer les eaux usées vers le bassin d'égalisation le temps de la construction de la nouvelle station de pompage. Pour un mois, le coût s'élève à plus de 1 400 \$, avant les taxes applicables et elle doit aussi quelques fois par an en louer une pour l'entretien ou pour des travaux spéciaux. Le coût d'acquisition d'une pompe de type Transfo pompe NP 4 pouces est au montant de 1 871,86 \$, avant les taxes applicables et demeure la propriété de la Municipalité et peut-être utilisé pour plusieurs besoins. Le conseil a procédé à l'achat d'une pompe de type Transfo Pompe NP de 4 pouces, auprès de la compagnie Pompex inc.

9.1 Camp de jour – Enfant ayant des besoins particuliers – Demande d'aide financière - Décision

La Municipalité a reçu une demande du comité des Loisirs concernant un besoin particulier pour le service d'accompagnement au camp de jour pour un enfant qui doit recevoir des services particuliers avec un accompagnement au prorata un pour un.

La Municipalité doit revoir les formulaires pour l'inscription au service d'accompagnement et au camp de jour de manière à ce qu'elle n'ait pas à assumer l'entièreté des frais ou puisse exercer un droit de refus dans des cas où les inscriptions ne sont pas faites dans les délais prévus ou s'il requiert des services spécialisés non déclarés lors de l'inscription.

Pour cette année, le conseil accepte de verser une aide financière additionnelle aux services des loisirs, au montant de 3 500 \$, pour un accompagnement pour besoins particuliers pour le camp de jour.

9.2 Camps de jour – Problématique de desserte pour les enfants à besoins particuliers – Demande de collaboration et de participation financière en aide aux Municipalités – Appui

Plusieurs problématiques sont relevées en fonction des camps de jour pour les services à offrir pour les enfants avec des besoins particuliers.

Le conseil a décidé d'émettre des revendications pour que les municipalités rurales puissent obtenir de l'aide à plusieurs niveaux. Voici un résumé des demandes, soit notamment :

- la poursuite et la bonification du comité de réflexion concernant les enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jour par la mise en place de collaboration entre les différents partenaires et de recherche de pistes de solution, d'aide, d'échange et de formations; et
- que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ainsi que la MRC des Maskoutains analysent les possibilités d'aides financières pour l'embauche de ressource et la mise en place d'installations ou de structures nécessaires pour l'accueil d'enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jours; et
- que la Commission permanente de la famille et le conseil de la MRC évaluent des pistes de solutions avec des Municipalités ou organismes, de faire une évaluation des besoins et des possibilités d'aide pour les Municipalités rurales, afin d'apporter un soutien dans l'offre de desserte, soit au niveau de l'ajout d'aide, de services ou de financement et voir à des options pour les Municipalités qui seraient dans l'impossibilité d'accueillir un enfant avec des besoins particuliers causée par un manque de ressource qualifiée; et
- que la résolution intégrale soit transmise à tous les paliers de gouvernement, organismes et Municipalités touchés ou pouvant aider à cette problématique; et
- et d'inviter les Municipalités rurales à appuyer la résolution, afin de travailler tous ensemble pour trouver des solutions dans le but d'inclure et de pouvoir offrir des services de qualité aux enfants avec des besoins particuliers dans les camps de jour.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.



ATTENTION

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 22-610

La MRC des Maskoutains vous informe qu'il y aura une assemblée publique de consultation le **mercredi 31 août 2022, à 18 h 30**, à la salle 114 du centre culturel Humania Assurance, situé au 1675, rue Saint-Pierre, à Saint-Hyacinthe, sur le projet de règlement numéro 22-610 modifiant le Règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé (Fonction Industrie 2 dans l'aire d'affectation Semi-urbaine SU3 – Commerciale).

Résumé du projet de règlement :

Le règlement a pour objet d'ajouter au Schéma d'aménagement révisé la fonction « Industrie 2 » dans les fonctions et usages dominants autorisés dans l'aire « Affectation Semi-urbaine SU3 » de la Ville de Saint-Pie. Cet ajout implique également le changement du nom de l'aire d'affectation au Schéma d'aménagement révisé, dont l'aire d'« Affectation Semi-Urbaine SU3 - Commerciale » est remplacé par l'aire d'« Affectation Semi-Urbaine SU3 - Commerciale et industrielle ».



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 586-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot que lors de la séance ordinaire du 7 juin 2022, tenue à 19 h 30 au bureau municipal, le conseil de la Municipalité le conseil a adopté le règlement numéro 586-2022 modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les services de toilettage pour animaux comme usage complémentaire à l'habitation et de mettre à jour les normes relatives à la sécurité des piscines résidentielles.

L'objet de ce règlement est de mettre à jour les dispositions sur les piscines en accord avec le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles adopté par le gouvernement du Québec; d'autoriser les services de toilettage pour animaux à titre d'usage complémentaire à une habitation et de prévoir une norme de superficie minimale de terrain pour l'exercice d'un usage lié à la production de cannabis.

La municipalité régionale de comté des Maskoutains a délivré un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 22 juin 2022.

Ce règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC, soit le 22 juin 2022. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 23 juin 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

UN HÉLÉNOIS AUX JEUX DU QUÉBEC À LAVAL

Mohamed Ousmane Kane, ce jeune Hélénois âgé de 13 ans, a participé à la 55^e Finale des Jeux du Québec à Laval, du 22 au 30 juillet dernier.

Mohamed Ousmane est un joueur de soccer émérite qui pratique son sport depuis qu'il a 4 ans. Issu d'une famille où le dépassement de soi est une priorité, il est le frère cadet de Jamal Amath, qui a remporté une médaille de bronze en judo au Championnat canadien et une médaille de bronze au Championnat international du Brésil.

Félicitations pour ta détermination et tes efforts soutenus.



“ BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE LUNDI 5 SEPTEMBRE

Les membres du conseil municipal et les employés vous souhaitent une très belle fête du Travail. ”

TAXES MUNICIPALES

3^e versement

La Municipalité vous rappelle que le 3^e versement venait à échéance le 23 août 2022. Si vous avez un solde impayé, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0, afin de connaître le montant exact à payer, incluant les intérêts.

DATES D'ÉCHÉANCE

1 ^{er} versement	24 février 2022
2 ^e versement	25 mai 2022
3 ^e versement	23 août 2022



“

La Municipalité réitère sa collaboration avec le projet SARCA mobile par le biais de la promotion du service et de prêt de salles ou de locaux.

”

L'HORTICULTURE ET L'AGRICULTURE



En été, plusieurs personnes trouvent leur bonheur en travaillant dans la terre, en s'occupant de leurs fleurs et de leur potager. Cet intérêt m'est souvent mentionné en rencontre par des clientes et clients qui souhaitent en connaître davantage sur les professions et formations liées à l'agriculture et à l'horticulture.

À cet égard, les citoyens de la MRC des Maskoutains sont chanceux d'habiter dans cette région qui constitue une technopole agroalimentaire. Une technopole est un centre urbain disposant de structures de recherche et d'enseignement technique, ainsi que des industries de pointe. À ce titre, nous retrouvons notamment la seule faculté de médecine vétérinaire francophone au Québec. L'Institut de technologie agroalimentaire est également présent, et offre plusieurs formations techniques intéressantes pour les amoureux de la nature.

Du côté de la formation professionnelle, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offre une variété de programmes dans ce secteur. On y retrouve : grandes cultures, horticulture et jardinerie, production animale, production horticole, réalisation d'aménagement paysager et lancement d'une entreprise agricole. Ces formations sont d'une durée variant de 1035 à 1335 heures.

Que ce soit en vue d'un retour aux études dans l'un de ces programmes ou pour explorer vos intérêts et compétences, il est possible de bénéficier gratuitement de l'accompagnement d'une conseillère en information scolaire et professionnelle, et ce, dans chaque municipalité de la MRC. Ce projet est mis en œuvre grâce à un partenariat entre la MRC des Maskoutains et le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Les services sont offerts durant toute la saison estivale. Profitez-en!

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca | 450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro



RÉCUPÉRATION DE PILES

La Municipalité invite les citoyens à se débarrasser des piles (AA, AAA, C, D et 9 volts) de manière écoresponsable. Plusieurs endroits acceptent les piles, entre autres votre bureau municipal, situé au 421, 4^e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot et la bibliothèque T.A. Saint-Germain à Saint-Hyacinthe. Vous pouvez également disposer de vos piles le jour des collectes de résidus domestiques dangereux.

Voir les détails et les dates de collectes à la page 23 du présent Bagotier.



SENSIBILISATION FEUX DE BROUSSAILLES

En cette période de l'année, les risques d'incendies de végétation sont importants, ainsi vous trouverez ci-dessous diverses consignes pour lutter ensemble contre les feux de forêt.

Un feu de forêt sur deux est d'origine humaine et pourrait être évité en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- **Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.



Puis-je faire un feu ou un brûlage aujourd'hui? Le danger d'incendie de la SOPFEU est un bon indicateur pour vous! Voici comment adapter votre comportement en fonction de chaque niveau.



- **BAS:** Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
- **MODÉRÉ:** Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).
- **ÉLEVÉ:** Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.
- **TRÈS ÉLEVÉ:** Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire.
- **EXTRÊME:** Risque d'incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitez de faire des feux.

La municipalité VOUS INFORME

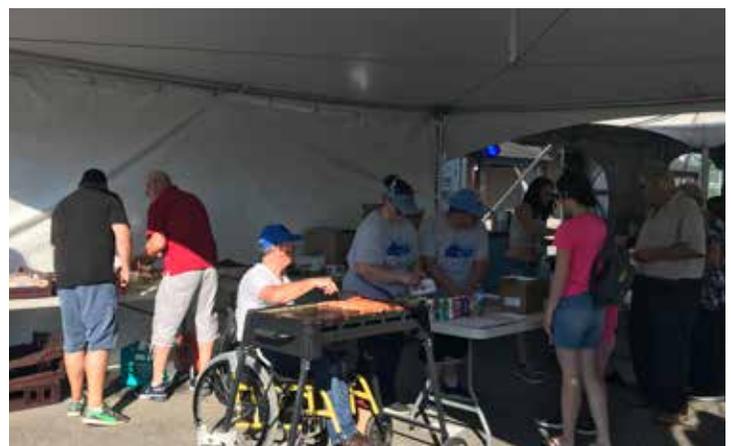


LA FÊTE NATIONALE 2022

Après plus de 2 ans d'absence, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Municipalité et le Comité des loisirs souhaitent souligner en grand La Fête Nationale de Sainte-Hélène-de-Bagot. Pour l'occasion, plusieurs activités se sont déroulées tout au long de la journée, dont : kiosque de barbe à papa, maquillage pour enfant, spectacle de Jimmy Stratosphère, taureau mécanique, danse country, animation musicale, performance du groupe Bonté Divine sans oublier le majestueux feu d'artifice.

Merci à tous ceux qui se sont impliqués, soit : la Municipalité, le Comité des loisirs, les bénévoles, le maire, les conseillers, l'équipe des travaux publics, les pompiers, monsieur André Laramée, le député, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, ainsi que les généreux commanditaires pour leur soutien financier qui ont permis l'éblouissement de cette soirée par le magnifique feu d'artifice.

Merci à tous les citoyens de votre participation et à l'an prochain!



INFO-LOISIRS

AUTOMNE 2022

Sainte-Hélène au  de l'action!



Abonnez-vous à l'infolettre Loisirs pour être informé des événements et activités à venir, informations importantes concernant les loisirs, camp de jour, etc. Rendez-vous sur la page d'accueil du site de la Municipalité et cliquez sur: **INFOLETTRE LOISIRS** 



BOUGER AVEC MON ENFANT (0-5 ANS)

Activités parents-enfants 0-5 ans. Plusieurs activités artistiques, pour bouger, éveil à la lecture, scientifiques et plus encore!

La session débutera le 7 septembre.

Horaire : Les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30
(sauf 28 septembre, 2 novembre et 7 décembre)

Les samedis 1^{er} octobre, 5 novembre
et 10 décembre de 9 h 30 à 11 h 30

Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)

Coût : **GRATUIT** (13 semaines)

Information et inscription :
450 771-4010, poste 2228.



JE GARDE LA FORME (60 ANS ET PLUS)

Un cours de groupe en atelier qui vous permet de développer et de garder vos capacités physiques en général. Il est adapté selon les besoins des participants.

La session débutera le 13 septembre.

Horaire : Les mardis à 8 h 30

Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)

Matériel : Souliers et vêtements de sport

Coût : 100\$/session de 10 cours

Information et inscription :

Anabel Ménard au 450 261-6104 ou par courriel
anabelmenard@hotmail.com



ORGANISÉES PAR LA MOISSON MASKOUTAINE

Joignez-vous à notre groupe pour cuisiner ou apprendre à cuisiner des repas économiques et équilibrés dans une ambiance conviviale ! 4 recettes en 4 heures, une fois par mois.

Inscription dès maintenant

Par Internet : lamoissonmaskoutaine.qc.ca | Par courriel : c.vanier@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Par téléphone : 450 261-1110, poste 227

COÛT : 20 \$ par atelier | Dans un centre de loisirs près de chez vous.



Les loisirs EN MOUVEMENT



BASKET-BALL 16 ANS ET PLUS

Matches amicaux de basket-ball libre mixte pour les 16 ans et plus.

La session débutera le vendredi 16 septembre.

- Horaire :** Les vendredis de 19 h 00 à 20 h 00
Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e avenue)
Coût : 30\$/12 semaines (payable au premier cours en argent comptant ou par chèque seulement).

Information et inscription :
Ermin Zundja au 450 204-2343



GYMNASTIQUE (6 À 8 ANS)

Cours d'initiation à la gymnastique par le biais de mouvements plus ou moins acrobatiques.

La session débutera le mardi 13 septembre.

- Horaire :** Les mardis de 18 h 30 à 19 h 30
Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e avenue)
Coût : 95\$/10 cours (payable au premier cours et en argent comptant seulement)

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.
Inscription en ligne : Section loisirs, culture et vie communautaire au www.sainte-helenedebagot.com



ZUMBA FITNESS

Un cours de zumba fitness enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Danser et bouger tout en s'amusant sur de la musique entraînante.

La session débutera le mercredi 14 septembre.

- Horaire :** Les mercredis à 19 h 35 à 20 h 35
Pas de cours le 12 octobre.
Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)
Coût : 90\$/10 cours (payable par virement Interac)

Information et inscription avant le 2 septembre :
Debbie Desmarais au 450 501-8624



SOCER FUTSAL (9 À 12 ANS)

Un entraîneur spécialisé viendra enseigner plusieurs techniques et stratégies de jeu.

Nouveauté (facultatif): Ligue Junior. Saison de 8 matchs face aux autres municipalités ainsi qu'un tournoi de fin de saison. Les informations seront transmises par le coach lors des premières pratiques.

La session débutera le 21 septembre.

- Horaire :** Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 00
Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e Avenue)
Matériel : Chaussures d'intérieur pour faire du sport. Protège-tibias non-obligatoire, mais recommandés.
Coût : 60\$/12 semaines (payable au premier cours en argent comptant ou par chèque seulement)
Places limitées : 30 personnes

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310
Inscription en ligne : Section loisirs, culture et vie communautaire au www.sainte-helenedebagot.com

LIGUE DE BADMINTON POUR ADULTE



La session débutera la semaine du 12 septembre.

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 21 h 30 (Récréatif)
(Début : Lundi 12 septembre)
Jeudi de 18 h 30 à 22 h 00 (Compétitif)
(Début : Jeudi 15 septembre)

Lieu : Gymnase du centre communautaire
(421, 4^e avenue)

Coût : 40\$/session (Résident)
50\$/session (Non-résident)

Inscription au gymnase :

Les 12 et 15 septembre de 18 h 30 à 20 h

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.



COURS DE YOGA

Ce cours s'adresse autant aux personnes qui sont novices en yoga que pour celles qui le pratiquent depuis quelques temps et qui souhaitent poursuivre leur apprentissage.

L'enseignement sera progressif et adapté aux capacités de chacun.

La session débutera le mardi 20 septembre.

Horaire : Les mardis de 19 h 00 à 20 h 30
Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)
Coût : 100\$/session de 10 cours
(payable au premier cours)

Information et inscription :

Suzanne Landry au 450 714-1979 ou suzlandry@gmail.com

AOÛT 2022



DANSE HIP-HOP (6 À 13 ANS)

Un cours de danse est offert aux enfants de 6 à 13 ans. Il est enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Au menu, plaisir, dépassement et créativité.

La session débutera le 14 septembre.

Horaire : Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30
Pas de cours le 12 octobre.

Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)

Coût : 135\$/10 cours (payable par virement Interac)

Information et inscription :

Debbie Desmarais au 450 501-8624



TAI-CHI

COURS DE TAI JI QUAN

Se détendre, écouter, respirer et créer le mouvement. Voilà ce que propose madame Céline Choquette, professeure. Le Qi Gong est enseigné avec ses 11 postures suivi des 24, 108 et 127 postures.

La session débutera le lundi 12 septembre.

Horaire : Les lundis (débutant) de 17 h 00 à 18 h 30
Les lundis (avancé) de 18 h 45 à 20 h 15
Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)
Matériel : Apportez votre tapis pour le travail au sol
Coût : 170\$/session de 12 cours (cours de 1 h 30)

Information et inscription :

Céline Choquette au 450 791-2846

Les loisirs EN MOUVEMENT

BRICO-JEUNES

(8 À 14 ANS) 7 ANS ACCEPTÉS

Créer sois-même. Ateliers créatifs variés. Tout le matériel est fourni.

Pour voir la programmation complète, rendez-vous sur la site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section Loisir, culture et vie communautaire sous l'onglet Activités et Inscriptions.

La session débutera le 14 septembre.

Horaire : Les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30
(15 et 22 septembre, 6 et 27 octobre,
3 et 10 novembre)

Lieu : Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue)

Coût : 1 atelier 50\$ (incluant 15\$ de matériel)
ou 6 ateliers 270\$ (incluant 90\$ de matériel)
(payable par virement Interac)

Information et inscription avant le 2 septembre :

Debbie Desmarais au 450 501-8624



PROFESSEUR RECHERCHÉ



ATELIER DE MISE EN FORME EN PLEIN-AIR

(50 ANS ET PLUS)

Atelier de mise en forme simple dirigé par une spécialiste d'activité physique utilisant les différents accessoires du parc des Plante.

La début de la session est à déterminer.

Horaire : À déterminer selon disponibilités

Lieu : Parc des Plante

Salaire : À discuter

Information et inscription :

Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.



PROFESSEUR D'ESPAGNOL RECHERCHÉ (ADULTES)

Nous recherchons actuellement un professeur d'espagnol pour la session d'automne afin d'offrir des cours semis-privés.

Intéressé ?

Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.

LE COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE A GRAND BESOIN DE VOUS!

La situation est précaire et sans l'implication de nouveaux membres au sein du conseil d'administration, le comité s'éteindra. Notre mission : développer un service de loisirs de qualité, varié, accessible qui répond aux besoins de sa communauté. Le comité des loisirs finances et s'occupent des activités sportives offertes durant les sessions d'automne et d'hiver ainsi que durant la période estivale. Il organise et coordonne les festivités de la Fête Nationale, de l'Halloween ainsi que du dépouillement d'arbre de Noël. Il prend en charge l'offre de service complet du camp de jour. Finalement, il veille à la création d'activités et d'événements par et pour sa communauté. Afin de continuer ses activités, le comité recherche activement de nouveaux administrateurs pour se joindre à l'équipe!



Vous avez envie de vous impliquer pour faire une différence au sein de notre beau village, communiquez avec nous dès maintenant au 450 791-2455, poste 2310.

Au plaisir de vous rencontrer!

.....

IL EST ENFIN ARRIVÉ!

Le nouveau terrain de pétanque situé au Parc des Plante est prêt. Nous vous invitons à venir y jouer en grand nombre.



PARCOURS ACTIF

Le 6 mai dernier, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a procédé à l'inauguration de son tout nouveau projet **Aînés au cœur de l'action!** Il s'agit de trois parcours de marche en pratique libre dotés de six stations d'entraînement. Vous êtes invité à venir en faire l'essai au Parc des Plante. Plusieurs panneaux ont été installés afin de vous montrer les différents parcours ainsi que les exercices.



EXPO-CHAMPS – 23^E ÉDITION

DU 30 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 À SAINT-LIBOIRE

La 23^e édition d'Expo-Champs présentée par Financement agricole Canada sera sans aucun doute le plus grand rendez-vous annuel d'affaires agricoles au Québec. C'est du 30 août au 1^{er} septembre 2022, dans un champ converti en village d'exposants à Saint-Liboire, que se rassembleront plus de 15 000 éleveurs, producteurs, transformateurs, distributeurs et associations pour découvrir l'agriculture de demain.

Nouvelles technologies, robots, startup, tracteurs, agriculture biologique et traditionnelle... Tous les visiteurs trouveront leurs comptes en parcourant le site qui accueillera plus de 300 exposants pour les 3 jours de festivités. «Expo-Champs connaît un engouement sans précédent auprès des entreprises agricoles. Déjà le 1^{er} juin, notre site de plus de 50 hectares affichait complet au niveau de sa liste d'exposants. C'est du jamais vu à cette date!», précise le président du comité Expo-Champs, Dominic Sansoucy.

L'édition 2022 sera marquée par plus d'une cinquantaine de nouveautés agricoles plus innovantes les unes que les autres, dont une dizaine de lancements de produits directement à Expo-Champs. De plus, les membres de l'AMMAQ seront de retour, permettant aux visiteurs de voir et même d'essayer plusieurs tracteurs et autres équipements sur place.

Démonstration Est – Robot porte-outils autonome

- Tous les jours à 10 h 30
- Démonstration Ouest – Semoir combo pour culture de couverture
- Tous les jours à 14 h 30

Présence de Hugo Girard, l'homme fort du Québec et porte-parole du Groupe BMR

- Conférences sous le chapiteau du Bistro Desjardins
- Essais libres en continu sur les terrains des exposants

UNE SOLUTION À LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

La difficulté de recrutement a bien été entendue par les organisateurs d'Expo-Champs l'an dernier et c'est pourquoi la Zone Agri-Emplois revient en force avec une bonification. Cet espace dédié aux chercheurs d'emplois aura pour but de favoriser la connaissance des différentes formations offertes et métiers existants dans le secteur agricole tout en permettant à la relève agricole ainsi qu'aux professionnels sur le marché du travail de mieux les envisager. Cette année, une dizaine d'institutions, de centres de recrutement et de formations seront sur place pour réseauter et offrir des opportunités aux intéressés.



ACHAT DE BILLETS ET INFORMATIONS

Procurez-vous vos billets à compter d'aujourd'hui sur la billetterie en ligne à expo-champs.com.

Adresse : Sorties 145 et 147 de l'Autoroute 20
124, rang Charlotte, Saint-Liboire (Qc), J0H 1R0
Informations : 450 771-1226 | infosalon@goxpo.ca

PROGRAMME RÉNORÉGION

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE AUPRÈS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Vous êtes propriétaire-occupant, à revenu faible ou modeste? Vous vivez en milieu rural et vous devez effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures à votre résidence? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion, géré par la MRC.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 3 500 \$ minimalement, sans toutefois dépasser une somme maximale de 20 000 \$ par bénéficiaire. Ce montant peut cependant atteindre jusqu'à 25 000 \$ pour certains ménages dont le revenu est inférieur ou égal au niveau de revenu applicable (NRA).

Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 150 000 \$ ou moins.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le [formulaire d'inscription](#) et des [informations sur les critères d'admissibilité](#) et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC à <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/renoregion>.

Informations :

Isabelle Marcoux, 450 774-3141, poste 3130.

ORGANISMES PARTENAIRES

À L'ATTENTION DES PRODUCTEURS, DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

LE MARCHÉ DE NOËL 2022 EN MODE RECRUTEMENT!

À titre de partenaires du Marché de Noël de Saint Hyacinthe, la MRC des Maskoutains et Saint-Hyacinthe Technopole invitent les artisans, producteurs et transformateurs agroalimentaires à participer à la prochaine édition.

Ce Marché de Noël, qui connaît une popularité fulgurante, reviendra en force au mois de décembre autour du célèbre 1555 Marché public pour une 3^e édition.

Plusieurs nouveautés sont au programme cette année. Ainsi, le Marché de Noël se tiendra durant les trois premières fins de semaine de décembre et il accueillera des artisans créatifs pendant les deux premières. Il se terminera en beauté avec une formule exclusivement réservée aux producteurs et aux transformateurs agroalimentaires de la région.

Voici les dates de cette 3^e édition :

- Du 2 au 4 décembre (Thématique : Artisans)
- Du 9 au 11 décembre (Thématique : Artisans et producteurs, transformateurs agroalimentaires)
- Du 16 au 18 décembre (Thématique : Producteurs et transformateurs agroalimentaires)

Formulaire d'admission en ligne via le site Internet de la SDC centre ville Saint Hyacinthe :
<https://centrevillesainthyacinthe.com/2022/07/22/une-3e-edition-pour-le-marche-de-noel/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la SDC à communications@centrevillesth.com ou au 450 774-8602, poste 3.



COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

- > **Samedi 10 septembre SAINT-HYACINTHE :**
900, avenue Turcot
(Stade L.-P.-Gaucher)
de 8 h 30 à 16 h 30
- > **Samedi 17 septembre SAINT-JUDE :**
940, rue du Centre
(Centre communautaire)
de 7 h 30 à 11 h
- > **ACTON VALE :**
1505, 3^e Avenue
(Centre sportif)
de 13 h à 16 h 30



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES, COMBUSTIBLES, ESSENCE, FILTRES ET HUILES USÉES



ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS, MÉDICAMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN DE SPA OU DE PISCINE



FLUORESCENTS, PILES, AMPOULES FLUOCOMPACTES ET DÉTECTEURS DE FUMÉE



PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, AÉROSOLS, DÉCAPANTS, CIRES, POLIS, RÉCURANTS, NETTOYANTS ET JAVELISANTS



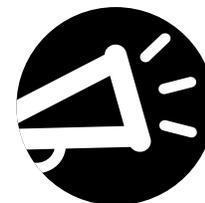
APPAREILS ÉLECTRONIQUES, ÉLECTRIQUES ET INFORMATIQUES



BONBONNES DE PROPANE



Pour plus d'informations :
www.riam.quebec
450 774-2350



RAPPEL

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES CALENDRIER DE VIDANGES 2022

Sainte-Hélène-de-Bagot | Du 13 au 18 octobre 2022

Rang Saint-Augustin, Chemin Brouillard, Rue Lachapelle, Rue Gilles,
Rue Edgar, Rue Brigitte, Rue Nathalie, Rue Lamontagne, Rue Bélanger,
4^e Rang, Chemin Richard, 5^e Avenue et 1^{re} Avenue

ÉVITEZ DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS INUTILES :

Un avis préalable sera transmis par courrier ou par téléphone au propriétaire d'un immeuble desservi par une installation septique afin de l'informer de la semaine au cours de laquelle son installation septique sera vidangée et de lui permettre de préparer correctement les lieux, en conformité avec les normes prévues dans le dépliant informatif.

Lorsque l'entrepreneur se présente sur les lieux où se trouve l'installation septique et ne peut effectuer la vidange, les couvercles n'étant pas correctement dégagés, l'installation n'étant pas visible ou accessible etc. des frais supplémentaires liés au déplacement inutile de l'entrepreneur s'appliquent. Chaque citoyen doit, à la date fixée par la Régie pour la vidange, s'assurer que chaque couvercle de l'installation soit accessible (clôture débarrée), clairement localisé et dégagé sur son pourtour de 6 pouces de plus large et de plus profond afin d'être simplement basculé sur le côté, sans risquer de l'endommager. De plus, il est important de retirer tout objet placé sur l'un ou l'autre des couvercles (pots à fleurs, statuettes...) et si l'installation est de type Bionest, vous devez en aviser la Régie, mettre la pompe hors tension le jour prévu pour la vidange et confirmer le tout à l'entrepreneur au moyen d'un écriteau placé sur le couvercle.

Lors de l'acquisition d'un immeuble visé par le programme, il est important de vous assurer que vos données soient à jour dans les dossiers de la Régie en fournissant un numéro de téléphone valide. Vous réduirez ainsi les risques de devoir assumer des frais supplémentaires pour déplacement inutile de l'entrepreneur. **Advenant tout doute sur la façon de préparer les lieux ou en cas d'absence d'installation, il est important de contacter la Régie.**

Pour toute question, n'hésitez pas à rejoindre nos collaborateurs de la Régie :
Tél. : 450 774-2350 riam@riam.quebec | www.riam.quebec



Sainte-Hélène-de-Bagot

Les activités de la Fadoq débuteront cet automne par le souper mensuel le jeudi 29 septembre. Ces soupers se répéteront tous les derniers jeudis du mois.

Les exercices de Vie active sont toujours au programme les jeudis de 9 h 30 à 10 h 30 et débuteront le 22 septembre. Bienvenue à tous!

Les lundis soir de 18h à 21h et les jeudis après-midi de 13 h à 16 h, vous pouvez venir nous rencontrer au presbytère pour participer à des échanges et des rencontres thématiques sur divers sujets.

Renouvellement carte de membre Fadoq

Le mois de septembre est le mois du renouvellement de votre carte de membre Fadoq. Soyez assurés que le comité Fadoq fera votre renouvellement de façon sécuritaire.

Pour information : Jocelyne Jodoin, présidente
450 791-0105



**ANNIVERSAIRES
MOIS D'AOÛT**



Mme Carmen Lacombe	03
M. Robert Cabana	10
M. Laurent Graveline	12
M. Claude Larivière	13
M. Thierry Vallélian	16
M. Rémi Fournier	21
Mme Jocelyne Jodoin	21
M. André Fafard	22
Mme Ginette Gendron	24
Mme Christiane Gaudette	29
M. Guy Beaudoin	30



**APPEL AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS
DÉSIRANT AMÉNAGER LES COULÉES AGRICOLES
PRÉSENTES SUR LEURS TERRES**

Dans le cadre du Plan d'agriculture durable volet national, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a récemment octroyé aux Fédérations de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie, un financement afin de mener à terme leur projet de **Transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles.**

Pour manifester votre intérêt, nous vous invitons à contactez les agentes de liaison aux comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains, soit Mme Margerie Lorrain-Cayer par téléphone au 450 774-3141, poste 3157 ou par courriel à agent.bv@mrcmaskoutains.qc.ca ou encore Mme Bénédicte Balard au 450 774-3141, poste 3156 ou à bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le chargé de projet de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, M. Patrick Desautels au 450 774-9154, poste 5212 ou par courriel à pdesautels@upa.qc.ca.

Infos COORDONNÉES

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 421, 4^e avenue, 2^e étage
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Télécopieur: 450 791-2550
Courriel: mun@sainte-helenedebagot.com
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE 421, 4^e avenue
CHALET DES LOISIRS 425, 6^e avenue
BIBLIOTHÈQUE 384, 6^e avenue

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.riam.quebec

ÉCOCENTRES

450 774-2350

- St-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette

- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE SAINT-HYACINTHE

450 773-8401

SÛRETÉ DU QUÉBEC

450 778-8500

MRC DES MASKOUTAINS

Maintenant un seul numéro :

Général : 450 774-3141 www.mrcmaskoutains.qc.ca

(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173

St-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000



PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

450 793-4188

COMPTOIR DE SERVICE POSTAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

450 791-2666

655, rue Principale

DÉPUTÉ PROVINCIAL

1-800-969-3793 • André Lamontagne

DÉPUTÉ FÉDÉRAL

450 771-0505 • Simon-Pierre Savard-Tremblay

CÂBLEVISION @

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL @

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC @

1 888 835-3232 • www.telebec.com

MASKATEL @

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca



*Une bonne rentrée scolaire à tous les
jeunes, parents et professeurs!*

Judith Racicot
jraticot@lussierchevrolet.com

450 778-1112 poste 260
Cell.: 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR 

AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

 Camerises Ste-Hélène-de-Bagot



PIERRE-YVES MARTIN
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.



320, HENRI-PAUL FOREST
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271

SSQ cabinet
de services
financiers

Anick Forgues

Agente en assurance de dommages des particuliers

anick.forgues@ssq.ca

Tél.: 1 579 883-9129

SSQ Cabinet de services financiers
4-384, rue Céline-Rajotte
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0
assuranceanickforgues.com



Ferme SECO inc.

Pépinière de plantes pérennes fourragères
& distribution de biochar

-  Végétalisation stratégique
-  Biodiversité et pollinisation
-  Amendement de biochar
-  Réduction de gaz à effet de serre

Bureau: 450-501-2899
Ferme: 819-475-0799
fermeseco@hotmail.com
Situé à St-Nazaire d'Acton



MINI-ENTREPÔTS
— SAINTE-HÉLÈNE —

☎ 450 381-6664

✉ info@entrepotstehelene.ca

Complexe de mini-entrepôts
moderne avantageusement situé
près de l'autoroute 20

**POUR LOCATION
DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT!**

entrepotstehelene.ca



Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires
 325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
 Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

AspirateurFR

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE
DRAINVAC
ITIVAC
HydroVac
VAPORE

Francis Rajotte
450 502-7349
 francis@aspirateurfr.com
 2720, Boul. Laurier Est
 Saint-Hyacinthe Qc
 J2R 1P8

COFFRAGES
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET PROPRIÉTAIRES

☎ 450 888-1313
 780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
 www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON
 STRUCTURE D'ACIER
 CHARPENTE DE BOIS

RBQ 8335-0868-42

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE

SERVICES SPÉCIALISÉS REMO
 COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
 servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Sophie Joubert
 décoratrice designer

Services complets de décoration d'aménagement intérieur

450 791-2328
 d.deco.design@hotmail.com
 SUR RENDEZ-VOUS

Déco design

RBQ 8348-4337-09

Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Gestion de projet
 Projet domiciliaire
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

450 791-2221
 PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!

L'équipe Ultramar est ravie de vous accueillir dans ses nouveaux locaux pour tous vos besoins en carburant.

Venez nous rencontrer: 909, rue Paul-Lussier
 Ste-Hélène-de-Bagot, QC, J0H 1M0
 Tél : 450-791-2462

NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE
 CARBURANTS • MAZOUT • LUBRIFIANTS

*Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc. utilisée sous licence par Corporation Parkland.



Yves Léonard

329, rue Henri-Paul Forest
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0
RBQ : 5687-7996-01

Cell. : 450 518-4128
Tél. : 450 381-4128
yleonard20 @ hotmail.com

FDF

Plomberie et Services

Une Entreprise de Francis Dussault

☎ 450-209-7326 ✉ servicesfdf@gmail.com



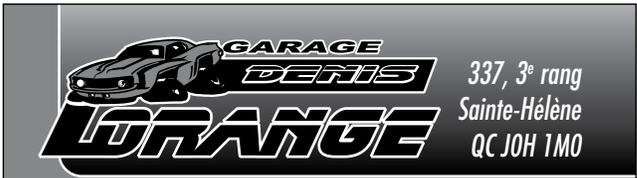
Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre livrés
directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne
propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
par Walmart



337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

G-DION & FILS INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0

PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE



SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télécopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

Ministre responsable des régions
Centre-du-Québec et
Chaudière-Appalaches



PUREBEDDING

Ripe de Papier Super Absorbante

5 X PLUS ABSORBANTE QUE LA RIPE DE BOIS

- Absorption instantané
- Pas de ruissellement
- Réduit vos coûts \$\$\$
- Réduit les odeurs d'ammoniaque
- Réduit de 50% le volume du fumier
- Choix écologique sans poussière
- Se composte très rapidement

326, 2^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
www.purebedding.ca

MAUDE GRENIER
Représentante
Cell.: 450 209-7780



DEGRANDPRÉ
PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 Est | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

888-797-3286 **GROUPEDGP.COM**
info@groupedgp.com RBQ : 8335-7996-13

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.



Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823




Érablière
L'Autre Versan

- ✳ Repas de cabane à sucre
- ✳ Traiteur froid et chaud
- ✳ Produits de l'Érable
- ✳ Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616



Émilie & Daniel Croteau
Propriétaires

Bonisoir Ste-Hélène
569 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2232 Téléc. : 450-791-2495

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.

Excavation
Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535



IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0



Relais Routier
Petit
TruckPro

549 3^e RANG,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT (Qc)
J0H 1M0
www.relaispetit.ca

- SERVICES MÉCANIQUES POUR VÉHICULE LOURDS
- SERVICES DE LAVAGE ET DE POLISSAGE
- MAGASIN DE CHROME
- SERVICES DE ROUTE

RENDEZ-VOUS
450-791-2122




RBQ 5592-8188-01

PAYSAGEMENT
Lapierre



Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca





Matériaux de construction
Quincaillerie
Intrants et services agricoles

BMR
PRO



655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot

450 791-2666

bmr.ste-helene@agiska.coop

LAFORCE
MÉCANIQUE
450 381-AUTO

TRAITEMENT
POUR PARE-BRISE

Aquapel



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

NOUVEAU
ALIGNEMENT AUTOMOBILE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE
(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

GONFLAGE DE PNEUS À L'AZOTE

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

PETITE SOUDURE (MIG)

VOITURES DE COURTOISIE

844, rue Paul-Lussier
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL

HORAIRE
HABITUEL

LUNDI AU VENDREDI
7H30 À 17H30

ÉQUIPE MARTIN LUSSIER



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE



450 230 6667

Israël Lussier

Courtier immobilier

Martin Lussier

Courtier immobilier agréé DA

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707



Une hypothèque,
un arbre.

Parce qu'on veut
grandir avec vous

On pose un geste de plus pour le
développement durable

Un arbre pour chaque hypothèque

Un engagement envers notre
communauté

Au-delà des chiffres, on investit
dans l'avenir



Desjardins

Caisse de la Vallée d'Acton